

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION BETHUNE-BRUAY ARTOIS LYS ROMANE**  
**COMMUNE DE GAUCHIN-LEGAL**  
**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**  
**SUR L'ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME COMMUNAL**

Le public est informé que par arrêté, le Président de la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay Artois Lys Romane a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur l'élaboration du plan local d'urbanisme de la commune de Gauchin-Legal.

**L'ENQUETE PUBLIQUE AURA LIEU DU 10 MARS 2021 AU 02 AVRIL 2021 INCLUS soit une durée de 24 jours. Elle se déroulera :**

- En mairie de Gauchin-Legal – 682 Chaussée Brunehaut - les jours ouvrés et aux heures d'ouverture habituelles : les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 16h30
- À la Communauté d'Agglomération à l'adresse suivante : Antenne de Noeux-les-Mines –138b rue Léon Blum, 62290 Nœux-les-Mines, les jours ouvrés et aux heures d'ouverture habituelles des services communautaires : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

**Monsieur Didier Morel**, Ingénieur retraité, est désigné en qualité de commissaire enquêteur par décision de Monsieur le Président du tribunal administratif de Lille. Il se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations orales ou écrites :

**En Mairie de Gauchin-Legal – 682 Chaussée Brunehaut**

- le mercredi 10 mars 2021 de 09h00 à 12h00
- le samedi 20 mars 2021 de 09h00 à 12h00
- le vendredi 02 avril 2021 de 13h30 à 16h30

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consulter le dossier, les jours ouvrés et aux heures habituelles d'ouverture :

- À la Communauté d'Agglomération à l'adresse suivante : Antenne de Noeux-les-Mines –138b rue Léon Blum, 62290 Nœux-les-Mines, en version papier et sur un poste informatique à disposition du public, aux heures d'ouverture des services communautaires.
- En mairie de Gauchin-Legal – 682 Chaussée Brunehaut 62150 – les jours ouvrés et aux heures d'ouverture habituelles.
- Au siège de la Communauté d'agglomération – 100 avenue de Londres BP 548 62411 BETHUNE – les jours ouvrés et aux heures d'ouverture des services communautaires.
- sur le site internet de la Communauté d'Agglomération : [www.bethunebruay.fr](http://www.bethunebruay.fr)

**Le public pourra présenter ses observations ou propositions :**

- Sur des registres à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur les jours ouvrables et aux heures d'ouverture :
  - En mairie de GAUCHIN-LEGAL
  - A l'antenne de Nœux-les-Mines de la Communauté d'agglomération.
- Par correspondance portant la mention « Ne pas ouvrir – Enquête publique – Elaboration du PLU de la commune de GAUCHIN-LEGAL – A l'attention du commissaire enquêteur », adressée à l'adresse suivante : Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay – Direction Urbanisme et Mobilités – 100 avenue de Londres - BP 548 – 62411 BETHUNE
- Par voie électronique jusqu'au 02 avril 2021 à 16h30 à l'adresse suivante : [enquete.publique.gauchin.legal@bethunebruay.fr](mailto:enquete.publique.gauchin.legal@bethunebruay.fr)

Le public est informé que l'ensemble des observations formulées pendant l'enquête sera nominativement accessible sur le site internet de la Communauté d'Agglomération ainsi que dans les trois sites de consultation du dossier.

Toute personne se rendant physiquement dans les lieux de consultation du dossier d'enquête et/ou aux permanences du commissaire enquêteur doit respecter les règles sanitaires en vigueur pour faire face à l'épidémie de covid-19.

Le dossier d'enquête publique, en version papier et version dématérialisée, comportera les avis reçus des personnes publiques associées. Le dossier d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune de GAUCHIN-LEGAL n'est pas soumis à évaluation environnementale stratégique.

A l'expiration du délai d'enquête, le commissaire enquêteur aura un mois pour rendre son avis et ses conclusions motivées qui pourront ensuite être consultés, pendant un an sur le site internet [www.bethunebruay.fr](http://www.bethunebruay.fr), en mairie et à l'antenne de la Communauté d'Agglomération à Nœux-les-Mines.

A l'issue de l'enquête publique, le Plan Local d'Urbanisme de la commune de GAUCHIN-LEGAL sera approuvée par délibération du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay Artois Lys Romane.

Des informations complémentaires peuvent être demandées à la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay Artois Lys Romane - Direction de l'Urbanisme et de la Mobilité – Service Planification - tél : 03.21.54.78.00.

**La Vice-Présidente, Corinne LAVERISIN**

Toute correspondance est à adresser à Monsieur le Président

**Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane**

Siège : Hôtel Communautaire 100, avenue de Londres C.S. 40548 62411 BETHUNE Cedex  
Tél. : 03.21.61.50.00 | Fax : 03.21.61.35.48 | [contact@bethunebruay.fr](mailto:contact@bethunebruay.fr) | [www.bethunebruay.fr](http://www.bethunebruay.fr)